



LE SYSTEME LIMOUSIN NAISSEUR ENGRAISSEUR

JEUNES BOVINS DE MOINS D'UN AN



75 vèlages
115 UGB techniques

1,5 UMO

95 ha SAU

VENTES :

- 18 jeunes bovins de moins de 1 an
- 17 jeunes bovins (15 mois, 370 kg)
- 10 génisses de moins d'un an
- 10 génisses de Lyon (20 mois, 300 kg)
- Réformes :
 - 14 vaches de boucherie
 - 1 taureau

1,33 UGB
technique /ha SFP

ASSOLEMENT :

- 9 ha céréales
- 40 ha prairies temporaires
- 46 ha prairies naturelles

La zone de localisation du système

Zone arrosée de moyenne altitude
Altitude 300 à 600 m
Pluviométrie 900 à 1200 mm

Zoné à été séchant
Part des cultures et de la diversification significativement plus importante

Plateau de Millevaches
Altitude 700 à 900 m, Pluviométrie > à 1300 mm
Hiver long et rigoureux



Ce système s'est développé à partir de 2001 suite à la seconde crise de l'ESB. Il permet, par l'utilisation de rations sèches de maintenir l'engraissement chez des éleveurs qui abandonnent l'ensilage de maïs. Il est décrit en double saison de vêlage de façon à assurer l'étalement de la production souhaité par le marché.

Les veaux nés sur l'exploitation sont finis en cycles courts : la moitié des mâles est finie en moins d'un an, l'autre produit des jeunes bovins abattus à 15 mois.

Les femelles nées en hiver sont finies en moins d'un an, celles nées en automne en génisses de Lyon.

On rencontre ce système principalement en Charente, en Vienne et en Creuse, mais il concerne également des éleveurs situés dans toute la zone du Limousin autorisant les cultures.

● ATOUS

- . Un créneau commercial rémunérateur pour les jeunes bovins moins de 1 an
- . Bon étalement de la trésorerie grâce aux cycles courts et à la double saison de vèlages
- . Optimisation de l'utilisation des bâtiments
- . Souplesse d'utilisation des céréales (achetées ou produites selon la conjoncture)
- . Adapté aux mesures agro-environnementales

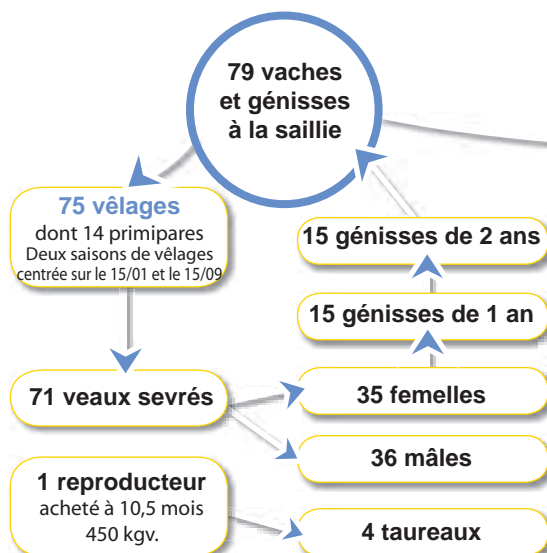
CONTRAINTES

- . Dépendant de la bonne tenue du marché sur les animaux de moins de 1 an, tant en valorisation qu'en pérennité
- . Bonne maîtrise technique tant pour la finition des animaux que pour la conduite du troupeau (double saison de vèlages)
- . Besoin d'un cheptel avec un bon potentiel génétique

Un système naisseur engraisseur valorisant bien les céréales

LE TROUPEAU

LE CHEPTEL EN CROISIERE



LES VENTES ANNUELLES

Catégories	Poids	Mois
14 vaches de boucherie + 1 accident	400 kgc	Déc, janv, févr mai, sept
10 génisses de moins de 1 an	230 kgc	Décembre
10 génisses de Lyon	300 kgc	Juil, août
18 jeunes bovins de moins de 1 an	315 kgc	Déc, janv août, sept
17 jeunes bovins 15 mois (+ 1 accident)	370 kgc	Avril, déc
1 taureau	620 kgc	Novembre

115 UGB
techniques

40 430 kg

Production brute de Viande Vive
= kg vendus - kg achetés
± variations inventaires

350 kg Vifs / UGB
540 kg Vifs / vêlage

Les performances

Reproduction

Taux de gestation	95%
Mortalité.....	5%
Productivité numérique	90%
Taux de renouvellement.....	19%
Age au 1 ^{er} vêlage	33 mois
20% d'I.A. réalisées sur génisses et/ou multipares	

Croissance

Jeunes bovins moins d'un an :	
GMQ naissance-sevrage :	1 220 g/j
GMQ finition :	1 420 g/j
GMQ naissance-vente :	1 300 g/j
Génisses moins d'un an nées en hiver :	
GMQ naissance-sevrage :	1 040 g/j
GMQ finition :	990 g/j
GMQ naissance-vente :	1 020 g/j

L'ALIMENTATION SUR STOCK

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers (kg brut/jour)					
		Fourrages			Concentrés		
		Foin	Enruban.	Paille alim.	Céréales	CMAV	Cplt.Brout.
32 VA vêlage automne, début hiver	60	7	12,5				
32 VA vêlage automne, fin hiver	75	13					
31 VA vêlage hiver gestantes	60	11					
31 VA vêlage hiver après vêlage	75	7	12				
15 génisses de 2 ans	135	8,5			1,0		
25 génisses de 1 an	135	6,5			1,0	0,4	
18 jeunes bovins de moins de 1 an	150			2	5,2		2,5
10 génisses de moins de 1 an, nées en hiver	140			1,5	4,3		2,0
17 jeunes bovins de type « Lyon »	250			2	4,4		2,4
10 génisses de Lyon nées en automne	120	6,5			3,0	1,0	
14 vaches de réforme	110	8,5			5,7	1,1	

BESOINS TOTAUX

Enrubannage	31 TMS
Foin	156 TMS
Foin	15 TMS
Paille litière	81 T
➔ 1,8 TMS / UGB techniques	
Céréales	64 T
(30% achetées)	
CMAV	4,8 T
(acheté)	
Compl. Brout.	27,5 T
(acheté)	
➔ 845 kg / UGB 1 290 kg/vêlage	

LA PREVENTION SANITAIRE : quelques conseils de base

Globalement :

- Au pâturage, affecter un bloc de parcelles à un lot d'animaux, en réservant les prairies les moins contaminées (repousse après fauche) aux génisses. Le surpâturage d'été augmente les risques d'infestation.
- Nettoyer et désinfecter annuellement les bâtiments.

Contre les strongles :

Traitement systématique uniquement pour les animaux jeunes : veaux de l'année et génisses de un à deux ans.

Contre la grande douve et les paramphistomes :

Faire un diagnostic d'infestation à l'automne, ne traiter qu'en cas de diagnostic positif, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

La qualification des élevages en matière d'IBR, BVD et paratuberculose devient incontournable du fait de l'incidence tant économique que commerciale.

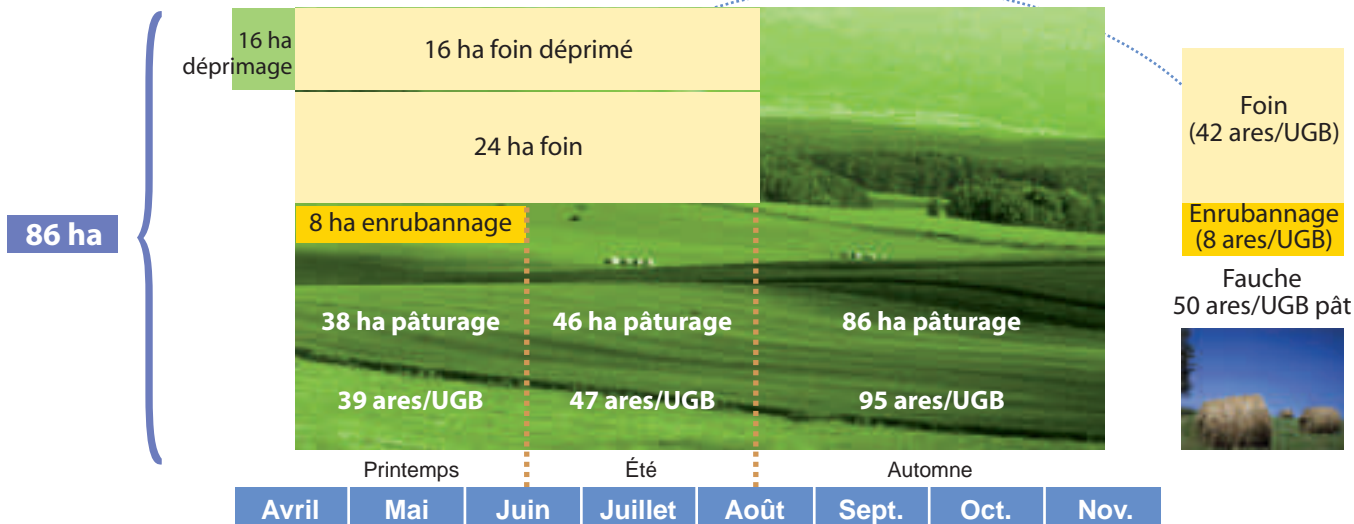
LES SURFACES

LE SYSTEME FOURRAGER : 86 ha SFP (100 % herbe)

Utilisation de la surface en herbe

96 UGB au pâturage en moyenne (1,12 UGB pât./ha herbe)

Le système fourrager décrit ici est valable pour toute la zone limousine bien arrosée (hors zone séchante ou d'altitude), et pour des niveaux de chargement compris entre 1,20 et 1,40 UGB technique/ha SFP



La Conduite au pâturage

Pâturage tournant simple :

1 bloc de parcelles par troupeau.

5 troupeaux au pâturage :

- 3 troupeaux de vaches
- 1 de génisses de 2-3 ans
- 1 de génisses de 1-2 ans

Au printemps, au moins 3 parcelles pâturées par troupeau.

Les Dates clés

Mi-avril :

fin du déprimage.

Mi-mai :

Fin du 1^{er} passage des animaux sur toutes les parcelles uniquement pâturées.

LA RECOLTE



	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	8	4 à 4,52 TMS	34 TMS
Foin	40	4 à 4,5 TMS	166 TMS
TOTAL RECOLTE			200 TMS

Céréales	grain	9	50 qx	450 qx
	paille	9	4 T	36 T

Achats 20 tonnes de céréales
60 tonnes de paille

Surface labourée : 17 ha

- .9 ha pour planter les céréales
- .8 ha pour créer de nouvelles prairies

LES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Apports minéraux et organiques	N U/ha	P U/ha	K U/ha
Céréales	100	55	120
Herbe	50	25	80
<i>Dont enrubannage</i>	95	35	120
<i>foin</i>	70	40	130
<i>pâturage</i>	15	10	20
SAU	50	30	85
<i>dont minéral</i>	40	5	40

► Apport de fumure organique :

650 T de fumier évolué, épandu en priorité sur les parcelles fauchées, à raison de 20 T/ha tous les 2 ans.

► Amendements calciques :

800 à 1 000 U/ha de CaO, tous les 3 à 5 ans sur les parcelles à bon potentiel (à l'exception des zones calcaires). Apport sous forme de marnes.



LES BATIMENTS



● Animaux à loger : 152 têtes

Elevage :	107	- 75 vaches mères - 15 génisses de 2 ans - 13 génisses de 1 an - 4 taureaux
Engraissement :	45	- 35 jeunes bovins - 10 réformes - 20 génisses (pas de places spécifiques)

► Stabulation 100 % paillée

Aire de vie par animal :

Vache suitée :	(10 + 2) m ²
Vache / taureau :	10 m ²
Génisse 2 ans :	8 m ²
Génisse 1 an :	5 m ²
Taurillons :	4 à 6 m ² selon poids

● Fourrages à stocker : 2 400 m³

Foin : 166 T soit un volume de 1 490 m³
Paille : 96 T soit un volume de 900 m³

► Hangars de stockage

LE MATERIEL



Afin de maîtriser les charges de structure **l'utilisation du matériel en CUMA ou le recours à l'entreprise** est privilégié.

Dans le cas présent, **le matériel en propriété** permet une mécanisation complète de la récolte du foin et des travaux du sol.

● Semis :

17 ha (y compris prairies)

- Charrue réversible
- Semoir à céréales

● Traction :

- 3 tracteurs : 100 CV 4 RM
75 CV 4 RM
45 CV

● Récolte de fourrages :

48 ha

- Faucheuse
- Faneuse
- Andaineur
- Round baller
- **Travaux par tiers** pour l'enrubannage

● Fertilisation - Traitement :

- Épandeur engrais
- Pulvérisateur
- **Travaux par tiers** pour l'épandage du fumier et des amendements calcaïques.

● Autres :

- **Travaux par tiers** pour la moisson **9 ha**
- Pailleuse

LE TRAVAIL

L'Unité de Travail :

L'exploitant et son épouse (1,5 UMO)

Le Travail d'Astreinte (1) :

1 700 à 2 000 heures par an soit 15 à 17 heures par UGB

Le Travail de Saison : 140 à 150 jours

- 40 à 50 jours pour le troupeau (2)
- 80 à 90 jours pour la SFP (3)
- 20 à 25 jours pour les cultures

(1) Travail d'astreinte : soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance des troupeaux...

(2) Travail de saison troupeau : pesées, traitements sanitaires, curage des bâtiments...

(3) Travail de saison SFP : épandage des fumures, récolte des fourrages...

Les Pointes de Travail :

Janvier-Février : vêlages

Avril : mise à l'herbe

Mai : enrubannage

Juin : fenaison - sevrage

Août - septembre : vêlages - sevrage